

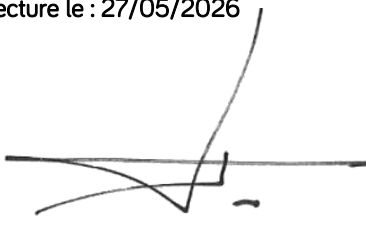
## PETR du PAYS du CENTRE OUEST BRETAGNE

### DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Membres
23

Membres titulaires présents	Membres suppléants Présents votants
21	2

Date de convocation
06/05/2026

Acte rendu exécutoire transmis à la Préfecture le : 27/05/2026

Acte affiché le : 27/05/2026

**Titulaires présent.e.s votant.e.s :** Marguerite BLEUZEN, Tugdual BRABAN, Brendan RIOU, Jean-François SARREAU, Julie CLOAREC, Rollande LE BORGNE, Sandra LE NOUVEL, Jérôme LEJART, Jean-François DUMONTEIL, Gaëtan PEYREBESSE, Yvan RICHARD, Dominique COGEN, Daniel COTTEN, Alexandra FRAYSSE, Patrick URIEN, Benoît BERNY, Myriam CHENAIS, Paul COZIC, Jean-Charles LOHÉ, Michel MORVANT, Sébastien WACRENIER

**Titulaires votant.e.s excusé.e.s :**  
Catherine BOUDIAF, Renée COURTEL

**Suppléant.e.s présent.e.s votant.e.s :**  
Magalie CORGNIEC, Liliane VAILLANT

L'An deux mille vingt-six, le 13 mai s'est réuni le Comité Syndical du Pays du Centre Ouest Bretagne (PETR), sous la présidence de Paul COZIC.

CS-2026-14	Elections des 4 vice-président.es et des autres membres du bureau
------------	---

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-4, L.2122-7, L.2122-7-1, L.5211-1 et L.5211-2, le vote de chaque vice-président et autre membre du Bureau a lieu au scrutin secret majoritaire à trois tours. Les opérations de chaque vote sont menées en considérant un scrutin uninominal, à bulletin secret, à la majorité absolue aux 2 premiers tours, à la majorité relative au 3ème tour, avec en cas d'égalité de voix au 3ème tour l'élection du candidat le plus âgé.

Vu la délibération CS-2026-13 du Comité Syndical du PETR Pays COB fixant le nombre de vice-Présidents et autres membres du Bureau

Le Président du PETR indique qu'il convient de procéder à l'élection des quatre Vice-Présidents et 5 autres membres du Bureau conformément à l'article 11 des statuts dudit PETR.

Il rappelle ainsi que les dispositions du Code général des collectivités territoriales indiquent que les opérations de vote pour les élections des 4 vice-présidences et des 5 autres membres du Bureau sont réalisées dans les mêmes conditions que le.la Président.e : un scrutin uninominal, à

bulletin secret, à la majorité absolue aux 2 premiers tours, à la majorité relative au 3<sup>ème</sup> tour, avec en cas d'égalité de voix au 3<sup>ème</sup> tour l'élection du candidat le plus âgé.

Le comité syndical ayant désigné deux assesseurs pour l'ensemble des scrutins : Messieurs Brendan RIOU et Tugdual BRABAN, le Président Jean-Charles Lohé fait procéder aux votes pour l'élection des 4 vice-présidences et 5 autres membres du Bureau.

### Élection du.de la 1<sup>ère</sup> vice-président.e

Monsieur le Président fait appel à candidature pour élire **la/le 1<sup>er</sup> vice-président.e**.

Se déclare(nt) candidat(s) : Sandra LE NOUVEL

Après dépouillement, le vote fait apparaître le résultat suivant :

- Nombre de votants : 23
- Blancs : 4
- Nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 19

**Le comité syndical,**  
Après en avoir délibéré,  
A la majorité absolue,

- Valide l'élection de Sandra LE NOUVEL comme 1<sup>er</sup> vice-présidente du PETR du Pays du Centre Ouest Bretagne.

### Élection du.de la 2<sup>ème</sup> vice-président.e

Monsieur le Président fait appel à candidature pour élire **la/le 2<sup>ème</sup> vice-président.e**.

Se déclare(nt) candidat(s) : Gaëtan PEYREBESSE

Après dépouillement, le vote fait apparaître le résultat suivant :

- Nombre de votants : 23
- Blancs : 4
- Nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 19

**Le comité syndical,**  
Après en avoir délibéré,  
A la majorité absolue,

- Valide l'élection de Gaëtan PEYREBESSE comme 2<sup>ème</sup> vice-président du PETR du Pays du Centre Ouest Bretagne.

### Élection du.de la 3<sup>ème</sup> vice-président.e.

Monsieur le Président fait appel à candidature pour élire **la/le 3<sup>ème</sup> vice-président.e.**

Se déclare(nt) candidat(s) : **Dominique COGEN**

Après dépouillement, le vote fait apparaître le résultat suivant :

- Nombre de votants : 23
- Blancs : 5
- Nuls : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 17

**Le comité syndical,**  
Après en avoir délibéré,  
A la majorité absolue,

- Valide l'élection de Dominique COGEN comme 3<sup>ème</sup> vice-président du PETR du Pays du Centre Ouest Bretagne.

### Élection du.de la 4<sup>ème</sup> vice-président.e.

Monsieur le Président fait appel à candidature pour élire **la/le 4<sup>ème</sup> vice-président.e.**

Se déclare(nt) candidat(s) : **Tugdual BRABAN**

Après dépouillement, le vote fait apparaître le résultat suivant :

- Nombre de votants : 23
- Blancs : 3
- Nuls : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 19

**Le comité syndical,**  
Après en avoir délibéré,  
A la majorité absolue,

- Valide l'élection de Tugdual BRABAN comme 4<sup>ème</sup> vice-président du PETR du Pays du Centre Ouest Bretagne.

### Election du membre du bureau n°6

Monsieur le Président fait appel à candidature pour élire le membre du bureau n°6

Se déclare(nt) candidat(s) : **Marguerite BLEUZEN**

Après dépouillement, le vote fait apparaître le résultat suivant :

- Nombre de votants : 23
- Blancs : 5
- Nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 18

**Le comité syndical,**  
Après en avoir délibéré,  
A la majorité absolue,

- Valide l'élection de Marguerite BLEUZEN comme 6<sup>ème</sup> membre du bureau du PETR du Pays du Centre Ouest Bretagne.

### Election du membre du bureau n°7

Monsieur le Président fait appel à candidature pour élire le membre du bureau n°7

Se déclare(nt) candidat(s) : **Julie CLOAREC**

Après dépouillement, le vote fait apparaître le résultat suivant :

- Nombre de votants : 23
- Blancs : 2
- Nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 21

**Le comité syndical,**  
Après en avoir délibéré,  
A la majorité absolue,

- Valide l'élection de Julie CLOAREC comme 7<sup>ème</sup> membre du bureau du PETR du Pays du Centre Ouest Bretagne.

### Election du membre du bureau n°8

Monsieur le Président fait appel à candidature pour élire le membre du bureau n°8

Se déclare(nt) candidat(s) : **Yvan RICHARD**

Après dépouillement, le vote fait apparaître le résultat suivant :

- Nombre de votants : 23
- Blancs : 6
- Nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 17

**Le comité syndical,**  
Après en avoir délibéré,  
A la majorité absolue,

- Valide l'élection de Yvan RICHARD comme 8<sup>ème</sup> membre du bureau du PETR du Pays du Centre Ouest Bretagne.

### Election du membre du bureau n°9

Monsieur le Président fait appel à candidature pour élire le membre du bureau n°9

Se déclare(nt) candidat(s) : **Alexandra FRAYSSE**

Après dépouillement, le vote fait apparaître le résultat suivant :

- Nombre de votants : 23
- Blancs : 6
- Nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 17

**Le comité syndical,**  
Après en avoir délibéré,  
A la majorité absolue,

- Valide l'élection de Alexandra FRAYSSE comme 9<sup>ème</sup> membre du bureau du PETR du Pays du Centre Ouest Bretagne.

## Election du membre du bureau n°10

Monsieur le Président fait appel à candidature pour élire le membre du bureau n°10

Se déclare(nt) candidat(s) : **Sébastien WACRENIER**

Après dépouillement, le vote fait apparaître le résultat suivant :

- Nombre de votants : 23
- Blancs : 5
- Nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 18

**Le comité syndical,**  
Après en avoir délibéré,  
A la majorité absolue,

- **Valide l'élection de Sébastien WACRENIER comme 10<sup>ème</sup> membre du bureau du PETR du Pays du Centre Ouest Bretagne.**

**Le Président,**  
Jean-Charles LOHÉ

